



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-deuxième session

20–25 février 2011

Point 3 j) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises à la Commission pour examen

et décision : statistiques du développement humain

Rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur les statistiques du développement humain

Note du Secrétaire général

Conformément à la demande qu'elle a formulée à sa quarante et unième session (voir E/2010/24, chap. I.B, décision 41/112), le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique le rapport du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement. La Commission est invitée à examiner les questions particulières soulevées dans les conclusions du rapport (sect. VII, par. 47 et 48).

* E/CN.3/2011/1.



Rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur les statistiques du développement humain

I. Introduction

1. La Commission de statistique a examiné la question du *Rapport mondial sur le développement humain* en particulier et des indicateurs du développement humain en général à ses trente et unième (2000), trente-deuxième (2001), trente-troisième (2002) et trente-neuvième (2008) sessions. Le présent rapport fait suite à une demande formulée par la Commission à sa quarante et unième session et s'inscrit dans le prolongement de ses débats antérieurs sur la question (voir E/2010/24, chap. I.B, décision 41/112). Il contient un historique, quelques renseignements sur les innovations introduites dans le *Rapport 2010* en matière de techniques de mesure et quelques idées préliminaires au sujet du *Rapport 2011*.

II. Historique

2. Le *Rapport mondial sur le développement humain* est un rapport indépendant établi à la demande du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Depuis son lancement, en 1990, il a fait reculer les limites de la pensée en matière de développement avec pour message que les personnes doivent être au centre de toute activité de développement. Chaque année, le *Rapport* analyse un thème de développement très important sous l'angle du développement humain. Il contient aussi une annexe statistique qui donne l'état le plus récent des indicateurs du développement humain, dont certains sont repris pour établir des indices composites. L'Indice de développement humain, qui mesure le développement humain de base selon trois paramètres (longévité, instruction et niveau de vie décent), est l'expression de l'idée que le développement humain est plus vaste que la croissance économique. Cet indice est devenu la marque distinctive du *Rapport mondial sur le développement humain* et un facteur majeur de son succès persistant.

3. Outre la série annuelle du *Rapport mondial sur le développement humain*, plus de 700 rapports nationaux ou régionaux sur le développement humain ont été publiés dans plus de 140 pays depuis 1992. Ces rapports sont établis par des équipes nationales et régionales d'experts, qui utilisent des données et des statistiques fournies par les bureaux de statistique nationaux, souvent avec le soutien des bureaux de pays du PNUD, mais qui, comme pour le *Rapport mondial*, en sont indépendants.

4. Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* (ci-après « le Bureau ») publie sur l'Internet une présentation détaillée du *Rapport 2010*, assortie de documents pertinents, d'études de référence, de réponses aux questions souvent posées, de notes concernant les pays et d'une foule de données statistiques qui peuvent être téléchargés. Le site comporte aussi un outil de visualisation des tendances des indicateurs de base. Mais le nouvel outil le plus remarquable est la version 2.0 de l'Indice de développement humain qui permet aux utilisateurs de construire leur propre indice de développement en choisissant leurs indicateurs, en les organisant en différents paramètres et en en définissant les coefficients de pondération. C'est un outil de recherche puissant, qui permet aux étudiants,

chercheurs et spécialistes d'explorer diverses possibilités de combinaison des différents indicateurs en indices composites et, ce faisant, d'élargir le débat sur la mesure du développement humain.

III. Consultations relatives au *Rapport mondial sur le développement humain 2010*

5. Au cours des deux dernières années, le Bureau a tenu une vaste série de consultations avec une palette très diverse d'experts, notamment des statisticiens appartenant aux services officiels et aux milieux universitaires, à mesure qu'étaient élaborées les idées relatives à la révision de l'Indice de développement humain et que les nouveaux paramètres de développement humain étaient introduits dans le *Rapport 2010*. Au total, ce sont 34 consultations régionales et thématiques qui ont été tenues de par le monde¹. Le Bureau a veillé à ce que le Conseil consultatif universitaire du *Rapport* comprenne des statisticiens et d'autres membres ayant des connaissances solides en matière de quantification. Au cours de la préparation du *Rapport 2010*, deux consultations du Conseil ont eu lieu.

6. En mars 2010, une discussion riche et constructive a eu lieu à l'occasion de la réunion tenue entre le Bureau et le Groupe d'experts de l'Indice de développement humain de la Commission de statistique; elle a débouché sur une série de recommandations et de conclusions largement favorables à l'approche énoncée par le Bureau (E/CN.3/2011/14, annexe). Depuis cet examen, des ajustements mineurs ont été apportés au calcul de l'Indice de développement humain et, par souci de cohérence, au calcul des nouveaux paramètres.

IV. Révisions de l'Indice de développement humain

7. Depuis sa création, en 1990, l'Indice de développement humain a attiré l'attention des gouvernements, d'organisations de la société civile, de chercheurs, des médias et du grand public. On le considère généralement comme la principale solution de rechange à des mesures fondées uniquement sur le revenu. Dans le même temps, l'Indice a toutefois fait l'objet de diverses critiques, portant sur des questions allant des méthodes de construction de l'Indice aux indicateurs indirects utilisés pour mesurer chaque paramètre.

8. Le Bureau a saisi l'occasion du vingtième anniversaire de l'Indice de développement humain pour réexaminer les critiques formulées antérieurement au sujet des mesures du développement humain afin d'améliorer ces dernières sur la base des progrès réalisés dans l'élaboration de données de qualité ayant une couverture par pays raisonnable. Ces révisions ont également tenu compte des réexamens récents importants de la mesure du bien-être, notamment du rapport de la

¹ Entre septembre 2008 et juin 2010, 34 consultations ont été tenues pour la préparation du Rapport 2010, notamment à Bruxelles, Busan, Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge (États-Unis), Canberra, Genève, Istanbul, Johannesburg, Lima, Londres, Melbourne, Nairobi, New Delhi, New York, Oxford, Paris, Rabat, Rio de Janeiro, Sydney et Washington, avec la participation de quelque 400 experts et spécialistes et le soutien des bureaux de pays et des bureaux régionaux du PNUD.

Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social² et le rapport intitulé *Au-delà du PIB : Mesurer le progrès, les vraies richesses et le bien-être des nations*³. On notera que les modifications apportées en 2010 à l'Indice de développement humain ne sont pas les premières; en fait, il y a eu des révisions majeures antérieurement, comme l'introduction en 1991 de la durée moyenne de scolarisation comme paramètre additionnel du niveau d'instruction et, en 1994, des objectifs fixes et la réintroduction en 1999 du PIB transformé sur une base logarithmique et plafonné. On trouvera de plus amples renseignements sur l'évolution de l'Indice dans « Measurement of inequality in human development: a review »⁴.

A. Mesure du niveau de vie décent

9. L'élément niveau de vie décent de l'Indice de développement humain était traditionnellement mesuré au moyen du PIB par habitant exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA) en dollars des États-Unis. Cependant le PIB est la valeur monétaire des biens et services produits à l'intérieur des frontières d'un pays, quelle qu'en soit la quantité conservée dans celui-ci. Le Bureau, suivant en cela l'une des recommandations du récent Rapport de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social², a remplacé le PIB par habitant par le revenu national brut (RNB) par habitant.

10. Le RNB exprime le revenu des résidents d'un pays, y compris les flux internationaux tels que les envois d'argent au pays et l'aide reçue, les revenus générés dans le pays mais rapatriés à l'étranger étant pour leur part exclus. De ce fait, le RNB est un indicateur indirect du bien-être économique d'un pays plus adéquat que le PIB.

B. Mesure du niveau d'instruction

11. Ces dernières années, l'Indice de développement humain a mesuré le niveau d'instruction en utilisant les taux d'alphabétisation des adultes et les taux bruts combinés de scolarisation. Toutefois, ces indicateurs ont chacun leurs défauts. Le taux d'alphabétisation en tant que mesure binaire du niveau d'instruction est simple, mais inadéquat; en outre, les grands progrès enregistrés dans le monde en matière d'alphabétisation ont fait perdre à cette variable sa capacité à faire des différenciations entre un grand nombre de pays. Le taux de scolarisation combiné ne tient pas compte de la durée de scolarisation des générations d'âge scolaire. Deux nouveaux paramètres les remplacent, qui tiennent compte de la durée effective et attendue de scolarisation.

12. La durée moyenne de scolarisation a remplacé les taux d'alphabétisation des adultes de 25 ans et plus. Elle ne correspond pas toujours à la qualité de l'instruction, mais c'est une meilleure mesure du niveau d'instruction d'une

² J. Stiglitz, A. Sen et J.P. Fitoussi, « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social » (www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/en/index.htm).

³ Luxembourg, Office des publications officielles des communautés européennes, 2009.

⁴ M. Kovacevic, « Measurement of inequality in human development: a review », *Human Development Research Paper* n° 2010/35 (Programme des Nations Unies pour le développement, 2010).

personne que le taux d'alphabétisation des adultes, qui mesure simplement l'aptitude à lire et écrire un texte simple court.

13. La durée attendue de scolarisation, définie comme étant le nombre d'années de scolarisation dont un enfant en âge d'entrer à l'école peut espérer bénéficier, remplace le taux brut de scolarisation. L'allongement de l'espérance de scolarisation est associé à une plus grande probabilité que les enfants passeront un plus grand nombre d'années à l'école et resteront dans l'ensemble plus longtemps dans le système éducatif. Cet indicateur n'est pas sans ses limitations (par exemple, il ne tient pas compte des années de redoublement et n'est donc pas directement comparable entre les pays où l'on passe automatiquement à la classe supérieure et ceux qui permettent le redoublement), mais il constitue une amélioration sensible par rapport au taux brut de scolarisation.

C. Modifications de la méthodologie

14. Le calcul de l'Indice de développement humain nécessite la transformation d'indicateurs exprimés en différentes unités de mesure en indices sans unité de mesure allant de zéro à un. Dans le passé, cela se faisait en utilisant des objectifs maximaux et minimaux fixes; pour le calcul de l'Indice de développement humain révisé, on a fixé les valeurs maximales au niveau maximal effectivement observé dans les différents pays de 1980 à 2010. Les valeurs minimales sont fixées comme des valeurs de subsistance ou zéros naturels. On mesure ainsi le progrès par rapport aux minimums de niveau de vie, longévité et niveau d'instruction dont une société a besoin pour survivre dans le temps. Les modifications apportées à l'Indice de développement humain sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Résumé des modifications apportées à l'Indice de développement humain

Paramètres	Indicateurs	Antérieurement		Indicateurs	2010	
		Transformation			Transformation	
		Valeur minimale	Valeur maximale		Valeur minimale	Valeur maximale (observée)
Santé	Espérance de vie à la naissance (années)	25	85	Espérance de vie à la naissance (années)	20	83,2
Instruction	Taux d'alphabétisation des adultes (pourcentage)	0	100	Durée attendue de scolarisation (années)	0	20,6
	Taux brut combiné de scolarisation (pourcentage)	0	100	Durée moyenne de scolarisation	0	13,2
Niveau de vie	PIB par habitant (dollars É.-U.)	100	40 000 (plafonnée)	RNB par habitant (dollars É.-U.)	163	108 211
Agrégation		Moyenne arithmétique			Moyenne géométrique	

15. La méthode d'agrégation des indices dimensionnels dans l'Indice de développement humain a également été modifiée puisqu'on est passé d'une moyenne arithmétique à une moyenne géométrique. L'idée est de réduire la mesure dans laquelle un résultat plus élevé pour un paramètre peut être substitué à un résultat moins élevé pour un autre. La moyenne géométrique favorise les résultats

plus équilibrés. Plusieurs études faites par le Bureau analysent les propriétés statistiques de l'Indice de développement humain et sa sensibilité aux décisions prises en matière de méthodologie⁵. On trouvera les détails techniques du calcul de l'Indice de développement humain au moyen de la nouvelle méthodologie et des nouveaux indicateurs dans les notes techniques du *Rapport sur le développement humain* 2010 (p. 240 à 247); ils figurent également dans le document de salle mis à la disposition de la Commission.

D. Sources des données utilisées pour l'Indice de développement humain

16. Le Bureau est un utilisateur de statistiques et d'indicateurs, mais il ne fournit pas de données lui-même. Il dépend en grande partie d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales pour la collecte de données auprès des autorités nationales sur la base de définitions et normes internationales, pour la vérification et la qualité des données brutes et pour le calcul des statistiques et indicateurs qu'il utilise finalement dans ses rapports. En même temps, comme l'un des rôles importants du *Rapport sur le développement humain* est de repousser les limites du savoir et de l'innovation, le Bureau utilise aussi des séries de données provenant d'autres sources réputées lorsqu'il n'existe pas de statistiques officielles ou qu'elles n'ont pas encore été élaborées. Les principes importants auxquels le Bureau adhère pour utiliser de telles données sont que celles-ci doivent être fiables (les chiffres non plausibles ne sont pas utilisés) et disponibles publiquement. Le Bureau est très favorable à l'ouverture de l'accès aux données et en a fait un critère d'utilisation.

17. Les données sur l'espérance de vie utilisées dans le calcul actuel de l'Indice de développement humain sont tirées de *World Population Prospects: the 2008 Revision*, un rapport produit tous les deux ans par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat sur la base de données provenant des registres d'état civil, recensements de la population et enquêtes démographiques des différents pays.

18. Les données relatives à la durée attendue de scolarisation proviennent généralement de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

19. Les données relatives au RNB par habitant utilisées pour calculer l'Indice de développement humain sont tirées des chiffres du RNB par habitant (en dollars des États-Unis) de la Banque mondiale. Les dernières estimations disponibles portent sur 2008. Pour calculer les estimations du RNB pour 2009 et 2010, on a utilisé les taux de croissance estimatifs du PIB par habitant du Fonds monétaire international (FMI).

20. Malheureusement, aucune organisation internationale ne collecte actuellement de données sur la durée moyenne de scolarisation. On peut toutefois l'estimer facilement en utilisant les données sur l'éducation figurant dans la base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO. Ces estimations ont été faites par Robert

⁵ M. Kovacevic et G. Anguna, « Uncertainty and sensitivity analysis of the HDI », et F. Rodriguez et M. Kovacevic, « Refining the HDI », *Human Development Research Papers* (Programme des Nations Unies pour le développement, 2010).

Barro de l'Université de Harvard et Jong-Wha Lee de la Banque asiatique de développement (Barro et Lee, 1993, 1996, 2000, 2010)⁶. Pour les établir, ils ont appliqué aux données de base de l'Institut une méthodologie uniforme et transparente. Depuis sa publication, en 1973, la méthode a été validée dans des débats universitaires approfondis et elle est actuellement utilisée régulièrement dans le monde entier par les économistes qui travaillent sur les questions de croissance et de développement. Elle est également facilement reproductible au moyen des renseignements figurant dans la base de données de l'Institut. Le Bureau reconnaît qu'il serait souhaitable que les estimations finales de cette variable soient établies par l'UNESCO, mais il considère que l'utilisation d'une source reconnue sur le plan international reposant sur des statistiques officielles constitue la solution de rechange la plus raisonnable en l'absence d'une base de données officielle. Le Bureau a entamé des discussions avec l'UNESCO au sujet de la possibilité qu'elle produise à l'avenir des estimations officielles de la durée moyenne de scolarisation.

21. Ce n'est pas la première fois que l'Indice de développement humain fait appel à des estimations qui ne sont pas produites par une organisation internationale. Dès 1993, on a utilisé dans les *Rapports mondiaux sur le développement humain* des estimations du PIB par habitant ajusté en fonction du PPA, produites par l'Université de Pennsylvanie car, à l'époque, le système international ne produisait aucune estimation comparable du PIB ajusté en fonction du PPA. En 1996, la Banque mondiale a commencé à produire de telles estimations, lesquelles ont été incorporées dans le *Rapport mondial sur le développement humain*. C'est là un exemple de la manière dont l'Indice de développement humain a contribué à repousser les limites de l'élaboration de données.

E. Couverture géographique de l'Indice de développement humain

22. La disponibilité des données détermine la couverture géographique de l'Indice de développement humain. Pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2010*, un certain nombre de pays n'avaient pas de données de sources internationales pour un ou plusieurs des quatre éléments de l'Indice de développement humain. C'est la raison pour laquelle le Bureau n'a été en mesure de calculer l'Indice de développement humain que pour 169 pays (168 États Membres de l'ONU plus Hong Kong, région administrative spéciale de Chine). Les États fédérés de Micronésie figurent pour la première fois dans le tableau de l'Indice de développement humain, tandis que le Zimbabwe y apparaît de nouveau. Antigua-et-Barbuda, le Bhoutan, Cuba, la Dominique, l'Érythrée, la Grenade, le Liban, Oman, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, les Seychelles et le Vanuatu ont été retirés de la liste en raison de l'absence de certaines données.

23. La Banque mondiale, notre principal fournisseur de données sur le RNB par habitant exprimé en dollars des États-Unis, n'en a pas fourni pour Cuba, l'Iraq, les Îles Marshall et les Palaos. La PPA est le taux de change estimatif utilisé pour égaliser le pouvoir d'achat des différentes monnaies en éliminant les différences de prix locaux. Cuba, les Îles Marshall et les Palaos ne participent pas au Programme

⁶ R. Barro et J-W. Lee, « A new data set of educational attainment in the world, 1950-2010 », Working Paper n° 15902 (Cambridge, Massachusetts, National Bureau of Economic Research, 2010).

de comparaisons internationales dont sont tirées les estimations de la PPA et, dans le cas de l'Iraq, on manque de renseignements sur le PIB depuis 10 ans.

24. Le Center for International Comparisons of Production, Income and Prices de l'Université de Pennsylvanie est une autre institution qui fournit des estimations du revenu exprimé en PPA. Pour les quelques pays qui ne participent pas au Programme de comparaisons internationales, le Centre établit des estimations en utilisant un modèle de régression qui se fonde sur des données tirées des salaires des fonctionnaires internationaux lesquelles sont converties sur la base des taux de change officiels. Toutefois, comme les marchés sur lesquels les expatriés achètent biens et services tendent à ne pas être représentatifs du reste de l'économie, ces données constituent une faible indication des prix rencontrés par les gens dans la pratique. Conscient du problème, le Centre attribue, par exemple, à ses estimations du revenu pour Cuba et l'Iraq la note « D », laquelle correspond au degré de fiabilité le plus faible de ses estimations. On aurait pu aussi faire des estimations en utilisant les taux de change pratiqués pour les Cubains et Iraquiens ordinaires et la conversion en PPA pour les économies ayant des caractéristiques similaires, mais cette méthode va à l'encontre du principe de l'utilisation du taux de change et des prix légalement reconnus par un pays pour convertir ses agrégats nationaux en une monnaie internationale. Une autre option aurait pu consister à ne pas appliquer de correction de PPA au taux de change officiel des pesos et dinars convertibles. Dans les deux cas, on obtient des estimations des revenus bien inférieures aux estimations ajustées en fonction de la PPA. Les écarts très importants entre les estimations des revenus obtenues en utilisant ces différentes techniques indiquent qu'il n'existe pas de méthode solide unique utilisable en l'absence de données fiables.

25. Un certain nombre de pays ne sont pas compris dans les calculs de l'Indice de développement humain pour 2010, en raison de l'absence de données autres que sur les revenus. Le Bhoutan, l'Érythrée, la Grenade, le Liban, Oman, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa et le Vanuatu ne sont pas couverts parce qu'ils n'ont pas fourni de données sur la durée moyenne de scolarisation. La Dominique, Saint-Kitts-et-Nevis et les Seychelles n'en ont pas fourni sur l'espérance de vie et la durée moyenne de scolarisation et Antigua-et-Barbuda sur l'espérance de vie, la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation.

26. Le Bureau recherche activement des moyens d'améliorer la couverture géographique pour 2011 et au-delà en collaborant avec les autorités et organisations internationales pertinentes.

V. Introduction de nouveaux indices

27. Dans le *Rapport mondial sur le développement humain 2010*, trois nouvelles mesures ont été introduites, à savoir l'Indice de développement humain ajusté aux inégalités, l'indice des inégalités entre les sexes et l'indice de pauvreté multidimensionnelle. Ces mesures ont été introduites pour compléter l'Indice de développement humain et éliminer certaines des limitations des indices existants de développement humain.

A. Indice de développement humain ajusté aux inégalités

28. L'Indice de développement humain est une mesure moyenne des résultats acquis par un pays en matière de développement humain. Comme toute autre moyenne, il ne dit rien de la répartition parmi les populations des résultats pour chacun des indicateurs qui le composent. L'Indice de développement humain ajusté aux inégalités tient compte des inégalités dans la répartition de chaque paramètre. Il se fonde sur une classe d'indices composites sensibles à la répartition, proposée par Foster, et autres (2005)⁷, qui s'inspire de la famille des mesures de l'inégalité d'Atkinson (1970)⁸, dont on trouvera le détail dans Alkire et Foster (2010)⁹. Cet indice est calculé sous la forme d'une moyenne géométrique des moyennes géométriques, sur la base de la population totale, chaque paramètre étant considéré séparément. Il reflète les inégalités existant dans les paramètres de l'Indice de développement humain en « réduisant » la valeur moyenne de chaque paramètre en fonction du niveau d'inégalité qu'il présente. L'Indice de développement humain ajusté aux inégalités est égal à l'Indice de développement humain s'il n'existe aucune inégalité entre les gens, mais il décroît pour s'en éloigner à mesure que les inégalités augmentent. La différence entre les deux indices, qui peut être exprimée sous forme de pourcentage, indique la perte de développement humain potentiel due aux inégalités.

29. L'Indice de développement humain ajusté aux inégalités satisfait à deux propriétés statistiques recherchées. Premièrement, la mesure est cohérente dans le traitement des sous-groupes. Cela signifie que les améliorations ou détériorations de la distribution du développement humain au sein d'un groupe donné de la société (le développement humain restant constant dans les autres groupes) seront reflétées par des changements de la mesure globale de développement humain. Deuxièmement, l'Indice ne dépend pas du cheminement, ce qui signifie que quel que soit l'ordre dans lequel les données sont agrégées entre les individus ou groupes d'individus ou entre les paramètres, on obtient le même résultat : aucun enchaînement particulier ni source de données unique n'est nécessaire. Ces propriétés permettent d'estimer l'Indice de développement humain ajusté aux inégalités en combinant des données de sources différentes pour un grand nombre de pays. Les inégalités d'espérance de vie sont déterminées d'après les tables de mortalité de l'ONU, tandis que les inégalités en matière d'éducation et de revenu sont estimées à partir d'enquêtes sur les ménages représentatives sur le plan national, qui peuvent être obtenues auprès d'organisations internationales spécialisées (Banque mondiale, FMI, UNESCO, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, etc.). On trouvera de plus amples renseignements sur le calcul de l'Indice de développement humain ajusté aux inégalités dans le document de séance qui contient les notes techniques du *Rapport mondial sur le développement humain 2010*.

⁷ J. Foster, L. Lopez-Calva et M. Szekely, « Measuring the distribution of human development: methodology and an application to Mexico », *Journal of Human Development and Capabilities*, vol. 6, n° 1 (2005), p. 5 à 25.

⁸ A. Atkinson, « On the measurement of inequality », *Journal of Economic Theory*, vol. 2, n° 3 (1970), p. 241 à 263.

⁹ S. Akire et J. Foster, « Designing the inequality-adjusted Human Development Index (IHDI) », *Human Development Research Paper*, n° 2010/28 (Programme des Nations Unies pour le développement, 2010).

B. Indice des inégalités entre les sexes

30. L'indice des inégalités entre les sexes traduit les différences entre les sexes pour trois paramètres : la santé de la reproduction, l'autonomisation et le marché de l'emploi. Il indique les pertes causées par les disparités des résultats des hommes et des femmes au regard de ces trois paramètres. Il varie entre zéro (situation dans laquelle les femmes ont un traitement égal à celui des hommes) et un (cas dans lequel la condition d'un des sexes est aussi mauvaise que possible pour les trois paramètres mesurés).

31. Cet indice, calculé sur la base de la mesure des inégalités sensible aux associations, a été suggéré par Seth (2009)¹⁰. Il repose sur la moyenne générale des moyennes générales d'ordres différents, la première agrégation se faisant sur la base du calcul de la moyenne géométrique de tous les paramètres; ces moyennes, calculées séparément pour les femmes et les hommes, font ensuite l'objet d'une agrégation faisant intervenir une moyenne harmonique entre les sexes. L'utilisation de la moyenne harmonique des moyennes géométriques au sein des groupes traduit les inégalités entre les femmes et les hommes, et tient compte des associations entre les paramètres, c'est-à-dire qu'elle prend aussi en compte les dénuements qui se chevauchent dans les différents paramètres pour un même sexe. Les questions relatives aux disparités entre les sexes et à l'indice des inégalités entre les sexes sont examinées en détail dans Klugman et autres (2010)¹¹. On trouvera de plus amples renseignements sur le calcul de l'indice dans le document de salle qui contient les notes techniques du *Rapport mondial sur le développement humain 2010*.

32. L'indice des inégalités entre les sexes remplace les deux mesures de la disparité entre les sexes utilisées depuis 1995, à savoir l'indicateur sexospécifique de développement humain, qui corrige l'Indice de développement humain en fonction des inégalités entre les sexes dans chacun des paramètres, et l'indicateur de la participation des femmes qui mesure la parité entre les sexes pour ce qui est de la participation à la vie politique et économique et au pouvoir de décision. Ces indicateurs ont été critiqués pour des défauts de conception et de méthodologie.

C. Indice de pauvreté multidimensionnelle

33. L'indice de pauvreté humaine, introduit en 1997, mesurait les dénuements multiples dans certains aspects essentiels du développement humain. Il présentait toutefois un défaut fondamental qui réduisait son intérêt pratique : on ne peut le rapporter à des sous-groupes particuliers de gens souffrant de dénuement pour de multiples paramètres parce qu'il est l'agrégation des niveaux moyens de dénuement correspondant à chaque paramètre. En d'autres termes, l'indice de pauvreté humaine d'un pays englobe les personnes souffrant de dénuement pour tous les paramètres ainsi que celles qui ne souffrent de dénuement que pour un ou deux paramètres. Pour remédier à ce problème, le Bureau a collaboré avec l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) à la construction d'un indice de pauvreté

¹⁰ S. Seth, « Inequality, interactions, and human development », *Journal of Human Development and Capabilities*, vol. 10, n° 3 (2009), p. 375 à 396.

¹¹ J. Klugman et autres, « Measuring key disparities in human development: the gender inequality index », *Human Development Research Paper* (Programme des Nations Unies pour le développement, 2010).

multidimensionnelle et à la mesure du taux de pauvreté et de l'intensité de dénuement qui y sont associés.

34. L'indice de pauvreté multidimensionnelle identifie les personnes qui souffrent de dénuements multiples en ce qui concerne les mêmes paramètres que l'Indice de développement humain, à savoir le niveau d'instruction, la santé et le niveau de vie. Il s'appuie sur des microdonnées provenant d'enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national effectuées par des organismes internationaux spécialisés (Enquête en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF, Enquête démographique et sur les ménages de l'Agence des États-Unis pour le développement international, Enquête sur la santé dans le monde de l'OMS et Étude de la mesure des niveaux de vie de la Banque mondiale).

35. Le paramètre niveau d'instruction comporte deux indicateurs de dénuement : aucun membre du ménage n'a achevé un cycle scolaire s'étendant sur cinq ans et au moins un enfant d'âge scolaire (jusqu'à 13-14 ans) ne fréquente pas l'école. Pour le paramètre santé, on a deux indicateurs : au moins un membre du ménage souffre de malnutrition et un ou plusieurs enfant(s) est/sont décédé(s). Pour le niveau de vie, les indicateurs sont au nombre de cinq : absence d'électricité, absence d'accès à de l'eau potable, absence d'accès à un système d'assainissement adéquat, utilisation pour la cuisine de combustibles « sales » (déjections animales, bois ou charbon de bois), habitation à sol de terre battue et non possession de certains biens. La pondération est la même pour les trois paramètres ainsi que pour les différents indicateurs correspondant à ces paramètres.

36. Pour déterminer les personnes « multidimensionnellement » pauvres, on additionne pour chacun des trois paramètres les scores de dénuement (le maximum pour chacun des trois paramètres étant de 3,33, soit un score maximum total de 10) pour obtenir le niveau de dénuement du ménage. Le seuil à partir duquel un ménage et ses membres sont classés comme étant « multidimensionnellement » pauvres est de trois.

37. Il existe trois mesures de la pauvreté multidimensionnelle : l'incidence de la pauvreté ou taux de pauvreté multidimensionnelle, qui est le pourcentage de la population totale souffrant de dénuements multiples en ce qui concerne au moins un tiers des indicateurs pondérés. L'intensité ou ampleur du dénuement est le nombre moyen d'indicateurs pondérés faisant apparaître un dénuement chez les pauvres « multidimensionnels ». L'indice de pauvreté multidimensionnelle lui-même reflète à la fois l'existence d'un dénuement « multidimensionnel » et son intensité. On trouvera une bonne analyse des points forts et des limites de la méthode dans Alkire (2010)¹². Pour de plus amples informations sur les calculs, se reporter au document de séance qui contient les notes techniques relatives au *Rapport mondial sur le développement humain 2010*.

¹² S. Alkire, « Multidimensional poverty and its discontents », working paper, (Oxford Poverty and Human Development Initiative, 2010).

D. Sources de données pour les nouveaux indices

38. Deux des nouveaux indices composites expérimentaux introduits cette année pour indiquer les inégalités et la pauvreté reposent sur des microdonnées tirées d'enquêtes auprès des ménages représentatives sur le plan national et harmonisées sur le plan international. Ces indices puissants font également ressortir la nécessité de nouvelles séries statistiques comparables sur le plan international. Une recommandation essentielle du *Rapport mondial sur le développement humain 2010* est la nécessité d'élaborer de nouvelles séries de données et d'encourager les pays à élargir le champ d'application et le type des données disponibles, en particulier par des enquêtes régulières auprès des ménages.

39. Les données utilisées pour le calcul de l'Indice de développement humain ajusté aux inégalités proviennent de sources diverses. Pour évaluer les inégalités de répartition de la durée moyenne de scolarisation et du revenu, on a utilisé des microdonnées provenant d'enquêtes auprès des ménages. Ces enquêtes ont été harmonisées dans les bases de données internationales, telles que la Luxembourg Income Study de l'OCDE, les statistiques sur les revenus et les niveaux de vie d'EUROSTAT (Union européenne), la base de données internationale sur la distribution des revenus de la Banque mondiale, l'Enquête en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF, les enquêtes démographiques et sanitaires de MEASURE DHS, l'Enquête sur la santé dans le monde de l'OMS et la Base de données mondiale sur l'inégalité des revenus de l'Université des Nations Unies. Pour calculer les inégalités de distribution de l'espérance de vie à la naissance, on a utilisé des données provenant des tables abrégées de mortalité produites par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales. On dispose de cette distribution pour les groupes d'âge de 0 à 1, 1 à 5, 5 à 10, et jusqu'à 85 ans et plus, les taux de mortalité et l'âge moyen au décès étant indiqués pour chaque intervalle.

40. Les calculs de l'indice des inégalités entre les sexes reposent sur les données relatives à la santé génésique tirées de la publication de l'UNICEF intitulée « Situation des enfants dans le monde » et de la publication de l'ONU « World Population Prospects: the 2008 Revision » du Département des affaires économiques et sociales. Les données sur le niveau d'instruction par sexe sont tirées de Barro et Lee (2010)¹³. La proportion des sièges parlementaires détenus par les hommes et les femmes provient de la publication de l'Union interparlementaire intitulée *Les femmes dans les parlements : moyennes mondiales et régionales*. Enfin, les taux d'activité des hommes et des femmes sur le marché de l'emploi sont tirés de la base de données LABORSTA de l'Organisation internationale du Travail.

41. Le calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle se fonde sur des microdonnées tirées de diverses enquêtes sur les ménages représentatives sur le plan national effectuées entre 2000 et 2008 et disponibles dans les bases de données harmonisées internationales (MEASURE DHS, enquêtes démographiques et sanitaires, Enquête en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF et Enquête sur la santé dans le monde de l'OMS).

42. La limitation majeure des nouveaux indices tient au fait que les microdonnées sont rares dans les bases de données harmonisées sur le plan international. Elles

¹³ Barro et Lee, « A new data set ».

couvrent pour les différents pays des années différentes qui s'étalent sur 15 ans. Les enquêtes les plus récentes disponibles pour certains pays remontent à 2007, mais il existe encore beaucoup de pays pour lesquels les microdonnées disponibles les plus récentes remontent à des années antérieures à 2000. La pauvreté et les inégalités n'évoluent certes pas rapidement dans le temps, mais le fait que les années couvertes soient différentes limite la comparabilité internationale des données. C'est la raison pour laquelle le Bureau n'a pas classé les pays selon les nouveaux indices, mais simplement indiqué une valeur donnée, correspondant à l'année pour laquelle les données sont disponibles.

VI. *Rapport mondial sur le développement humain 2011*

43. Le *Rapport mondial sur le développement humain 2011* traitera des défis que pose pour le développement humain la non-durabilité. Il proposera un vaste cadre de réflexion sur les principales menaces à la durabilité future en utilisant pour ce faire des données empiriques sur l'importance relative de ces menaces et examinera ce que l'angle du développement humain peut apporter à la compréhension de la manière dont ces menaces peuvent faire obstacle au développement humain futur et ce que l'on peut faire pour y remédier. Dans le fil de la Déclaration de Johannesburg de 2002 sur le développement durable, le Rapport classera ces menaces en trois grandes rubriques (environnement, économie et aspects sociaux), qui correspondent aux trois piliers complémentaires du développement durable identifiés dans la Déclaration.

44. Le *Rapport mondial sur le développement humain 2011* mettra l'accent sur la manière dont les inégalités et la non-durabilité se renforcent mutuellement et menacent le développement humain. Il fera valoir que les inégalités et la non-durabilité constituent les deux faces d'une même médaille: les inégalités d'accès aux ressources aujourd'hui et dans les générations futures. Il défendra l'idée que les inégalités, du fait qu'elles concentrent le contrôle des ressources dans quelques mains, sont souvent associées à une absence de responsabilisation qui conduit à des résultats non durables.

45. Le *Rapport 2011* examinera différentes possibilités de mesurer la durabilité du développement humain. Le *Rapport 2010* avait déjà introduit un nouveau tableau d'indicateurs de durabilité, englobant des paramètres tels que l'épargne nette ajustée, l'empreinte écologique et les émissions d'oxyde de carbone. Le Bureau envisage la possibilité d'introduire une nouvelle mesure de la durabilité du développement humain. Toutefois, étant donné les gros problèmes de mesure et la difficulté de parvenir à un consensus sur les questions techniques et normatives liées à la mesure de la durabilité, il est très probable que le *Rapport 2011* continuera de présenter un « tableau de bord » constitué d'indicateurs de la durabilité et de la vulnérabilité.

46. Pour informer et soutenir ses travaux, le Bureau voudrait suggérer la tenue en mars d'une réunion avec le groupe d'experts de la Commission de statistique pour discuter des progrès possibles en matière de mesures pour le Rapport 2011.

VII. Conclusion

47. De même que les indices du développement humain ont évolué au fil des années, le Bureau entend les affiner à mesure que davantage de données de qualité deviendront disponibles. La Commission de statistique est invitée à formuler des observations sur les nouvelles mesures et à fournir des conseils quant aux orientations à suivre en la matière.

48. Une recommandation essentielle de notre rapport de cette année est la nécessité d'élaborer de nouvelles séries de données et d'encourager les pays à élargir le champ et les types de données disponibles, notamment grâce à des enquêtes auprès des ménages harmonisées sur le plan international qui seraient effectuées plus régulièrement. Nous sommes tout disposés à collaborer en ce sens avec la Commission de statistique.

49. En résumé, le Bureau a donné suite à toutes les propositions spécifiques du groupe d'experts, en particulier en ce qui concerne ses préoccupations relatives à l'utilisation de séries statistiques officielles : il a recouru de manière minimale à des séries supplémentaires (par exemple l'utilisation de données sur la durée moyenne de scolarisation provenant de sources réputées), assuré une totale transparence quant aux sources des données et procédures d'estimation, consulté à l'avance les experts nationaux sur les questions de données et les méthodes d'estimation, et élargi le groupe consultatif en y incluant des experts en statistiques, à la fois théoriciens et spécialistes.
